



Votre geste

leur offrira un avenir...



Les enfants sont au cœur
de nos projets

La pauvreté n'est pas une question de charité, mais de justice



Benjamin Gasse
Directeur

Fidèle à sa mission, Morija poursuit depuis plus de 40 ans son soutien aux personnes les plus vulnérables en intervenant principalement en zones rurales très pauvres, dans les villages où les services publics sont bien souvent inexistants.

Dans des contextes humanitaires fragiles, nous accompagnons les communautés en identifiant les besoins avec les bénéficiaires et en réfléchissant à des solutions ensemble. Les enfants demeurant particulièrement exposés et parmi les premières victimes de la pauvreté, ils sont au cœur de nos interventions et de nos projets. Une malnutrition sévère dès la naissance, une malformation congénitale, la corvée d'eau, le travail au champ, la violence de l'extrémisme religieux, la fuite, l'absence d'école, la mort des parents, sont autant de situations malheureusement habituelles que rencontrent nos équipes sur le terrain. Pourtant, grâce à une prise en charge rapide, à un forage, à des soins adaptés ou encore à une école, ces enfants peuvent avoir de nouvelles perspectives d'avenir.

Un des grands atouts de Morija est d'être réactifs et opérationnels sur place grâce à nos collaborateurs locaux qui connaissent parfaitement les contextes communautaires et possèdent toutes les compétences, qualités humaines, pour aider efficacement et rapidement. Nous sommes une grande famille composée de 150 personnes qui chaque jour travaillent pour la mise en œuvre des projets : maçon, puisatier, infirmière, professeur, cantinière, comptable, animateur, physiothérapeute, logisticien, chauffeur, technicien agricole, agronome, chirurgien, gestionnaire, gardien, appareilleur, soudeur, nutritionniste, laborantin ... tant de compétences, d'engagement, de cœur à l'ouvrage et de passion mobilisés chaque jour pour faire sa part et contribuer à améliorer des vies.

En amont de cette chaîne de solidarité, nous pouvons compter sur nos fidèles donateurs : ceux qui nous soutiennent parfois depuis plusieurs décennies et ceux qui nous ont rejoint tout récemment. Le legs fait partie des moyens de nous aider à accomplir notre mission : en nous confiant votre héritage, vous nous transmettez en effet la tâche de concrétiser vos bonnes intentions en faveur des enfants. Et nous sommes enthousiastes à l'idée de le faire !

Merci pour votre soutien.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'B. Gasse', with a long horizontal stroke extending to the right.



Léguer la vie

Organiser de votre vivant votre succession et ne rien laisser au hasard quant au devenir de vos biens, c'est vous assurer que vos volontés seront respectées.

Après avoir inclus en priorité votre famille et vos proches, vous pouvez également par votre testament prolonger votre soutien à Morija. Quelle que soit la valeur du legs ou de l'héritage, vous vous engagez durablement en faveur des droits des enfants.

Plus qu'un soutien financier, vos dernières volontés représentent pour ces enfants vulnérables la promesse d'un avenir meilleur, l'espoir d'être protégés contre toutes les formes de violence, le rêve d'aller à l'école ...

Soyez assuré(e) que nous mettrons tout en oeuvre pour mériter pleinement ce précieux geste de confiance et vous garantir le respect de vos volontés dans la plus stricte confidentialité.

En couchant l'association Morija sur votre testament, vous vous engagez aujourd'hui pour aider des enfants à se construire un avenir meilleur. En leur nom, de tout coeur un grand merci.

Notre engagement

Conscients de l'importance et de la valeur de cet acte hautement symbolique, nous nous tenons à votre disposition pour construire ensemble un projet qui fasse sens pour vous, en prenant le temps :

- de vous écouter
- de vous rencontrer et d'échanger
- que votre projet se tisse.

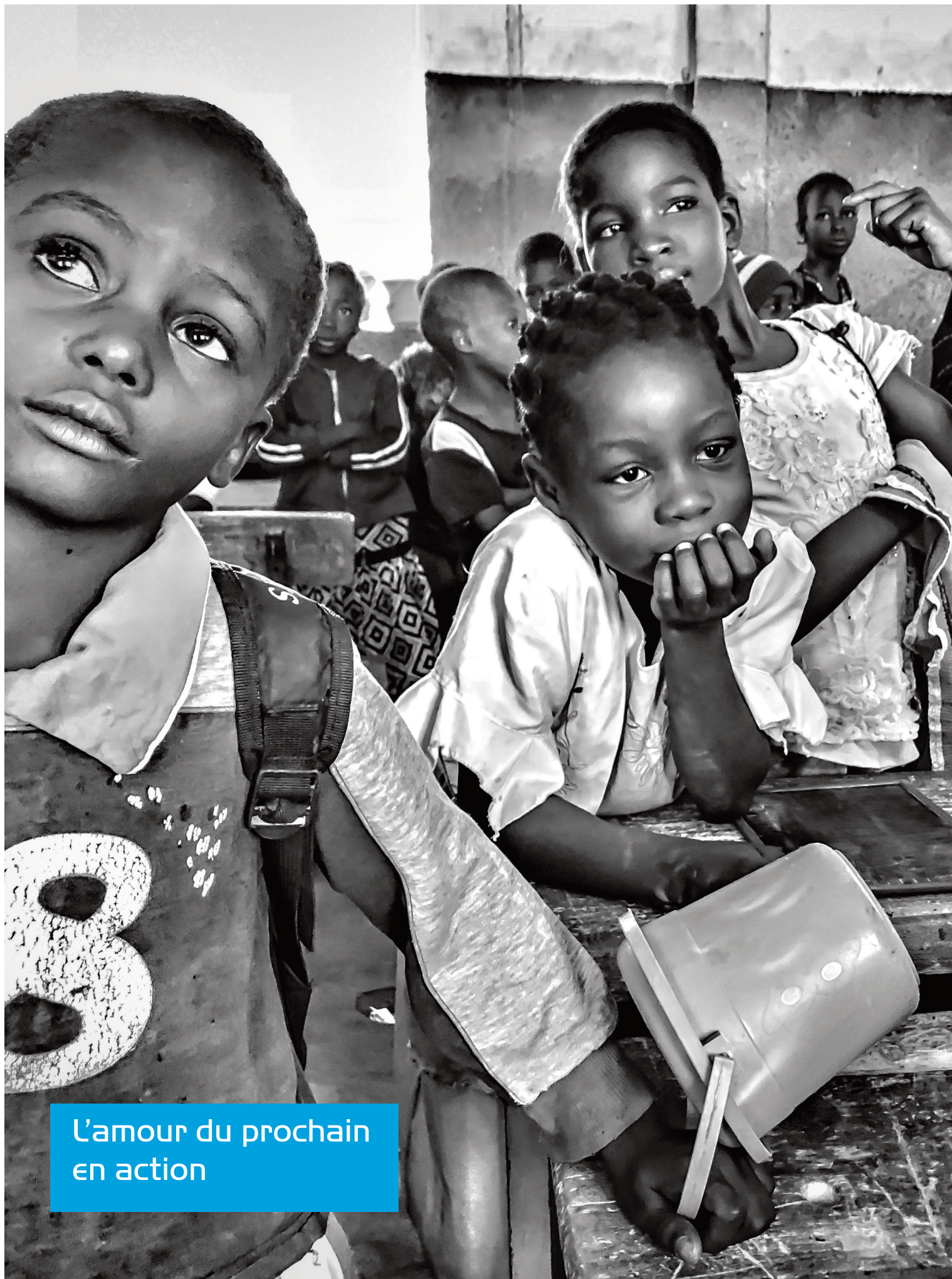
Léguer, c'est
offrir protection aux
plus vulnérables
et redonner espoir
à des milliers
d'enfants.



Active depuis plus de 40 ans, l'association Morija est engagée pour l'enfance et un développement solidaire dans 4 pays à l'international.

Nous travaillons main dans la main avec des partenaires locaux afin de permettre aux enfants d'accéder à :

- une éducation adaptée, gratuite et de qualité.
- la protection contre toutes les formes de violence et d'exploitation.
- l'autonomie, le droit de participer aux décisions qui les concernent.



L'amour du prochain
en action

Votre don en de bonnes mains

Morija bénéficie du label ZEWo depuis 2005. La Zewo est l'organisme en charge de la certification des Organisations à But Non Lucratif (OBNL), reconnues d'intérêt public et récoltant des dons en Suisse.

Le label de qualité Zewo distingue des œuvres de bienfaisance dignes de

confiance. Il atteste d'un usage conforme au but, économique et performant des dons ; d'informations transparentes et de comptes annuels significatifs; de structures de contrôle indépendantes et appropriées ; d'une communication sincère et d'une collecte équitable des fonds.



Nos valeurs

Nos valeurs humanitaires sont inspirées par notre éthique chrétienne.

Solidarité

Le fondement de nos actions est la solidarité avec les personnes les plus vulnérables. Nous visons à promouvoir également un climat d'entraide entre les bénéficiaires eux-mêmes et au sein des communautés villageoises avec lesquelles nous travaillons.

Autonomie

Notre approche favorise l'autonomie des bénéficiaires finaux en les rendant acteurs de changement, pour une réelle sortie de la pauvreté.

Nous privilégions l'implication de ressources humaines locales pour la mise en œuvre de projets, en renforçant leurs compétences techniques et de leadership.

Proximité

Morija est une organisation à taille humaine, privilégiant une relation de proximité vis-à-vis de ses donateurs, partenaires et bénéficiaires. Sur le terrain, nous mettons l'accent sur une approche participative avec les bénéficiaires, ce qui se traduit par une prise de responsabilité locale.

Intégrité

Nous nous efforçons de promouvoir l'intégrité à tous les niveaux de notre organisation. La transparence, la redevabilité, la rigueur dans la gestion et la tenue de nos engagements sont essentielles à nos yeux.

Dignité

Morija considère chaque être humain comme une personne unique et de valeur. De ce fait, nous intervenons auprès de personnes sans distinction d'origine ethnique, de sexe, religion, ou opinion politique. Nous attachons une grande importance à la non-discrimination, à la qualité de nos prestations vis-à-vis des bénéficiaires, et privilégions une restauration de l'estime de soi.

Compassion

L'amour du prochain est le moteur de notre action.



Rendre la dignité,
offrir l'espoir

Notre mission

Morija travaille dans 6 secteurs essentiels, qui sont parfois combinés dans certaines zones très pauvres, pour atteindre un résultat plus efficient et plus durable contre la pauvreté.

Nutrition

Plusieurs projets sont menés de front pour répondre à la malnutrition qui provoque chaque année la mort de plus d'un million d'enfants en Afrique subsaharienne.

En moyenne par an, 10'000 enfants sont sauvés et leurs mères éduquées.

Santé et handicap

Morija mène plusieurs projets pour améliorer la santé des femmes enceintes, des personnes malades ou en situation de handicap physique : *suivi maternel et pédiatrique, vaccination, traitement du paludisme, planning familial, réadaptation fonctionnelle, chirurgie orthopédique.*

Eau - Assainissement - Hygiène

Morija cherche à produire un impact immédiat et durable sur la santé des bénéficiaires : accès à l'eau potable, sensibilisation à l'hygiène et gestion locale du service Eau et Assainissement. **Depuis 1987, nous avons construit ou réhabilité plus de 1'000 points d'eau améliorés.**

Développement rural

Parce que dans nos pays d'intervention, plus de 60% de la population vit en zone rurale dans des conditions d'extrême pauvreté, Morija travaille à *réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire en améliorant les revenus des ménages agricoles, favoriser les pratiques agricoles durables.*

Education

Parce qu'un tiers des enfants d'Afrique subsaharienne ne sont pas scolarisés, Morija mène plusieurs projets, notamment au travers du concept des **écoles Arc-en-Ciel** qui associe les secteurs de l'éducation, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, la santé, la nutrition et le développement rural.

Aide Humanitaire

Au Burkina Faso, la situation sécuritaire se dégrade et plus de 2 millions de personnes sont déplacées internes. Le projet de Morija consiste à aider ces personnes en leur distribuant des kits alimentaires chaque mois. Elles sont également prises en charge gratuitement dans les centres de santé encadrés par Morija.

Depuis 1979 avec Morija



500'000
personnes
ont eu accès
à l'eau potable



200'000
personnes
ont reçu des soins
médicaux



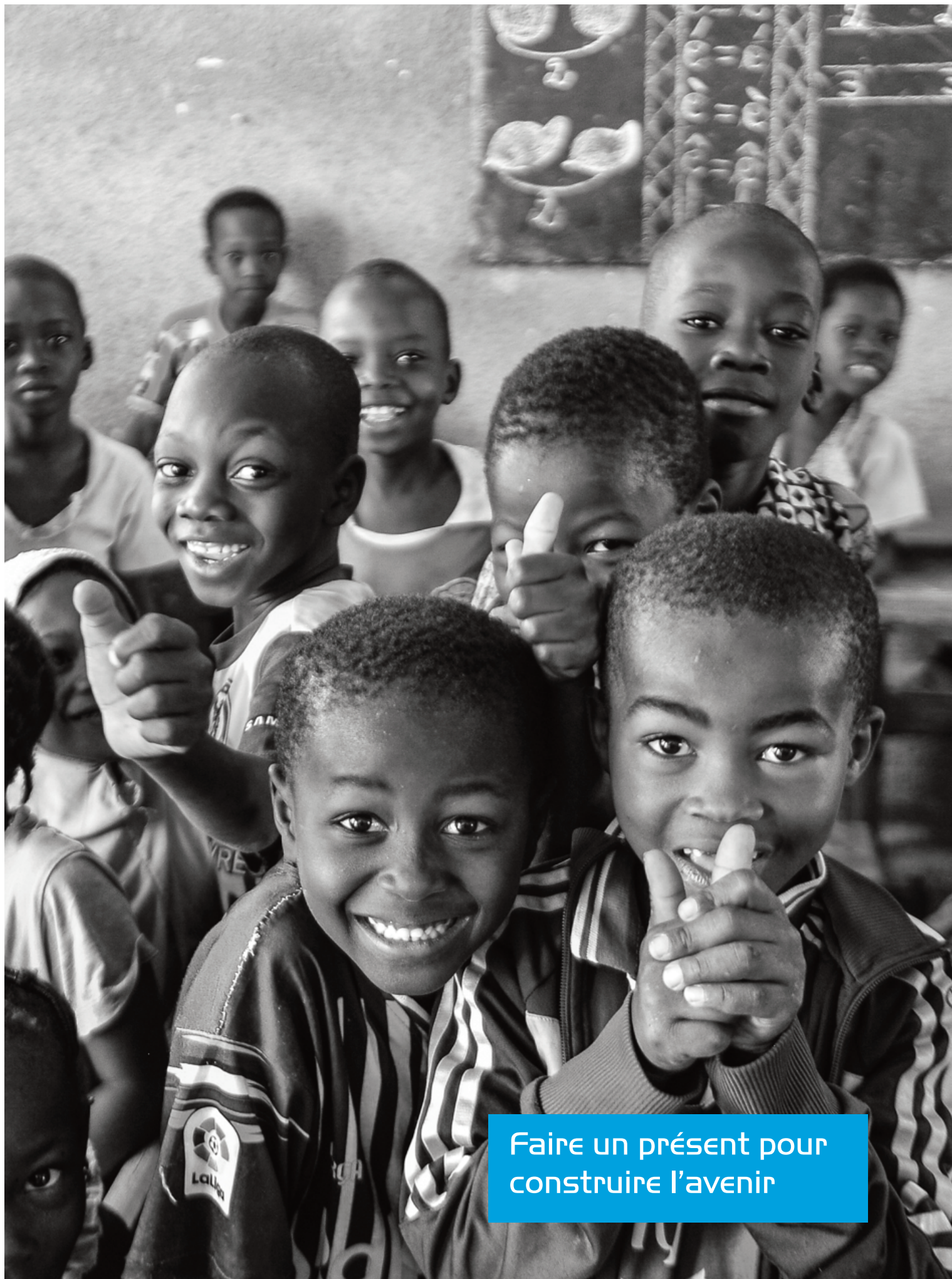
250'000
enfants malnutris
ont été soignés



50'000
cacaoyers
ont été plantés



140'000
enfants
ont été scolarisés



Faire un présent pour
construire l'avenir

Pourquoi faire un legs ?

Léguer, c'est offrir protection aux plus vulnérables et redonner espoir à des milliers d'enfants. C'est un présent qui construit l'avenir.

En choisissant d'inclure l'association Morija dans vos dispositions testamentaires, vous inscrivez ou prolongez dans la durée votre engagement pour une cause qui vous tient à coeur et que vous souhaitez encourager après votre décès.

Le legs permet de soutenir une association dans sa mission sans pour autant vous démunir. La cession de patrimoine ne prenant effet qu'après le décès du donateur, celui-ci est libre d'utiliser, donner et vendre ses biens ou modifier/annuler son testament. Un legs en faveur de Morija garantit une utilisation du patrimoine au profit du renforcement des soins de santé.

Comment transmettre un legs ?

Par simple demande écrite, vous pouvez transmettre votre legs à une association. Il est impossible de léguer l'entièreté de votre patrimoine à un bénéficiaire.

La loi réserve obligatoirement une part de votre héritage à vos héritiers dits réservataires (il s'agit souvent de votre famille). Cependant, vous êtes en droit de donner à Morija la partie restante de cet héritage, également appelée « quotité disponible ».

Quelles sont les différentes formes de legs ?

Legs universel

Vous léguerez l'intégralité de vos biens à une ou plusieurs personnes ou organisation (fondations, associations, collectivités)

Legs à titres universels

Vous léguerez une partie de votre bien à une ou plusieurs personnes ou organisation (ex : 50% de votre bien total)

Legs particulier

Vous léguerez un bien précis (ex : montant financier, des biens mobiliers ou immobiliers)



QUESTIONS PRATIQUES

Nous vous invitons à continuer votre engagement pour les valeurs qui vous ont tenu à cœur durant votre vie.

Qu'est-ce qu'un legs ?

Le legs est un don par testament en faveur d'une personne qui n'est pas légalement héritière ou d'une organisation. Les sommes d'argent, les biens immobiliers et les objets de valeur sont considérés comme des legs.

Quelle est la différence entre un legs et un héritage ?

Le legs se différencie de l'héritage car son bénéficiaire ne fait pas partie de la communauté héréditaire. De plus, le legs ne rend pas responsable des dettes et ne fait pas intervenir dans le partage successoral.

Morija peut-elle être désignée comme cohéritière dans votre testament ?

Oui, elle peut être désignée comme cohéritière (ou héritière unique s'il n'y a pas d'héritier réservataire). Dans ce cas, elle acquiert un droit de regard et de codécision lors du partage de l'ensemble de la succession. Elle hérite aussi bien de vos actifs (fortune, biens) que de vos passifs (dettes). Elle peut accepter ou refuser l'héritage. En tant qu'organisation à but non lucratif, Morija est exonérée des droits de succession.

Quelle est la forme du legs ou de l'héritage par testament ?

Le testament olographe qui signifie « écrit à la main » est accepté. Vos dernières volontés sont écrites sur une feuille de papier vierge.

Il est aussi possible de faire un testament public auprès d'un notaire. Cela est souvent recommandé en cas de situation familiale ou successorale compliquée.

Attention : les testaments écrits à la machine à écrire ou à l'ordinateur peuvent être contestés.

Vous pouvez manifester votre générosité et votre solidarité envers les plus démunis encore plus longtemps grâce au legs ou à l'héritage, au moyen d'un testament.

Les éléments clés d'un testament

- La mention "Testament"
- Votre nom, prénom, adresse
- Les noms des héritiers légaux
- Les noms et adresses complètes des héritiers institués ou légataires
- Ce que vous léguez
- La date et le lieu de sa rédaction
- Votre signature

Quelles sont les conditions d'un legs ou de l'héritage ?

Code civil suisse :

« Toute personne capable de discernement et âgée de 18 ans révolus a la faculté de disposer de ses biens par testament, dans les limites et selon les formes établis par la loi ». Art.467 Code civil, Livre troisième : Des successions

Héritiers réservataires et quotité disponible

Le legs ou l'héritage en faveur d'une organisation caritative fait généralement partie de la quotité disponible dans une succession. La part qui revient aux héritiers réservataires ne peut pas être touchée, sauf si un pacte successoral est convenu d'un commun accord avec eux.

La quotité disponible selon votre situation familiale est déterminée par le droit des successions.

Révision du droit des successions au 1er janvier 2023 : depuis le 1er janvier 2023, la réserve pour les enfants est réduite à la moitié et la réserve pour les parents est supprimée. Ainsi, le testateur est plus libre dans la répartition de sa fortune et ses biens.

Exemple d'un testament pour un legs à Morija

Testament

Je, soussigné, Robert Muster, domicilié à Rue des Fleurs 5 - 1002 Lausanne, né le 18 décembre 1950, originaire de Bagnes, prends les dispositions suivantes en cas de décès :

Mes biens reviennent à mes héritiers légaux : mon conjoint Hélène Muster et mes enfants David et Léa Muster, dans les limites établies par la loi.

De mon héritage, les legs suivants sont à attribuer :

- Je lègue ma collection de timbres à Madame Thérèse Dupont, domiciliée à Oron-la-Ville.

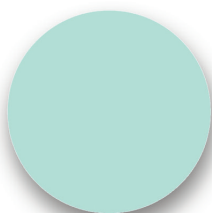
- Je lègue CHF. XXX. à l'ONG Morija, Route industrielle 45, 1897 Le Bouveret.

Je nomme Monsieur René Untel comme exécuteur testamentaire.

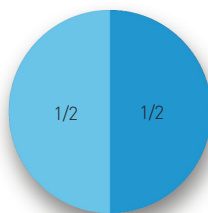
Fait à Lausanne, le 15 septembre 2022.

R. Muster

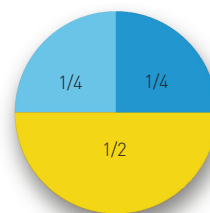
ENSEMBLE DE LA SUCCESSION



SUCCESSION SANS TESTAMENT/
PACTE SUCCESSORAL



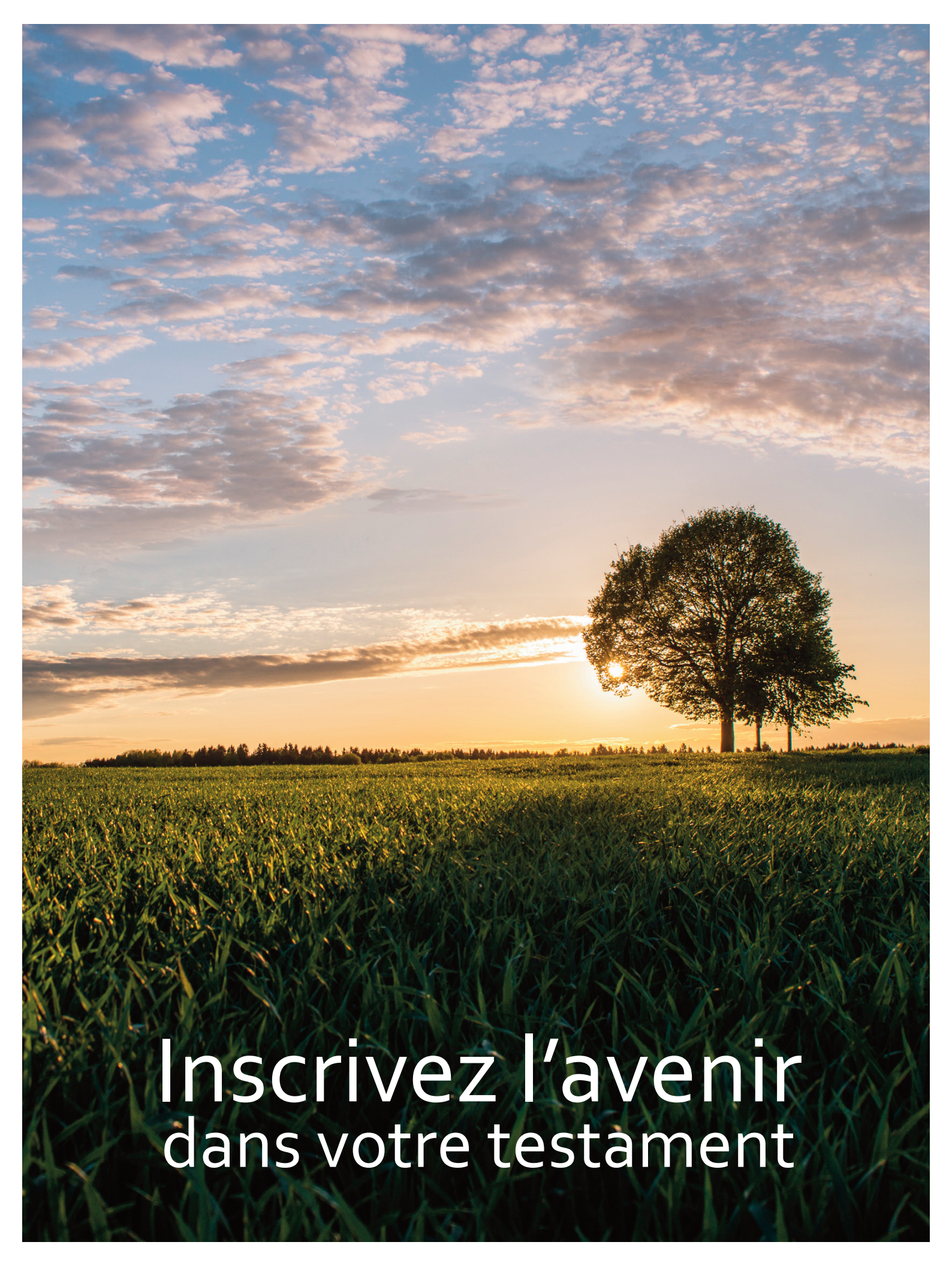
RÉSERVE HÉRÉDITAIRE
ET QUOTITÉ DISPONIBLE



■ Conjointe ou conjoint

■ Descendants

■ Quotité disponible



Inscrivez l'avenir
dans votre testament

L'ESSENTIEL EN BREF

Choisir une exécutrice ou un exécuteur testamentaire

Définissez dans votre testament qui sera votre exécutrice ou votre exécuteur testamentaire. Il peut s'agir de n'importe quelle personne, p. ex. l'héritière ou l'héritier principal, votre banque ou votre fiduciaire/avocat-e/notaire en tant que personne neutre et indépendante.

Cette personne gère le patrimoine successoral, aide à éviter les querelles de succession et accomplit toutes les démarches administratives. Nous vous recommandons de confier cette tâche exigeante à des institutions professionnelles et indépendantes.

Déposer le testament

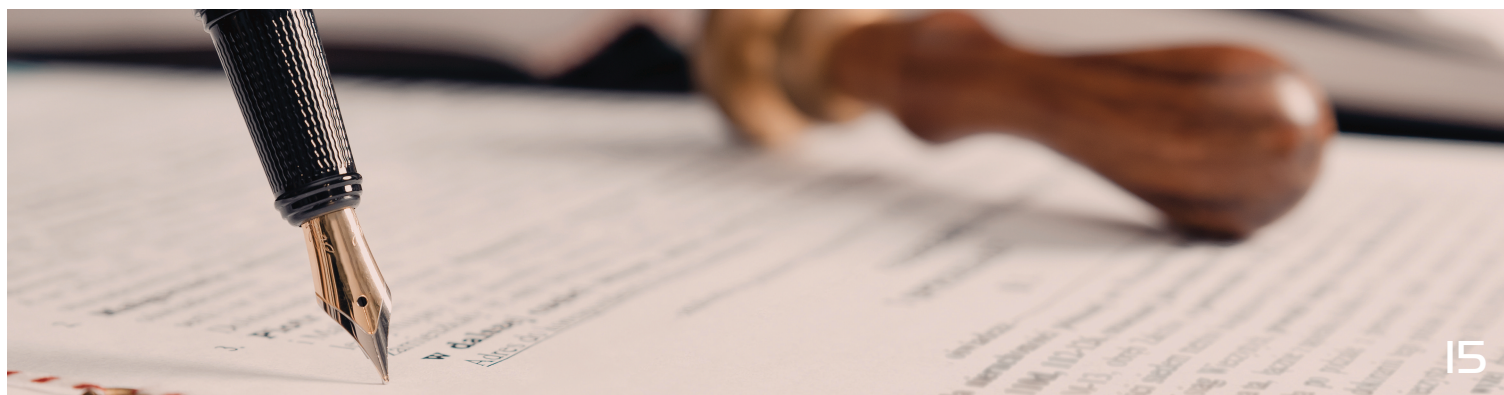
Placez le testament dans un endroit sûr et judicieux. Il peut également être déposé auprès de l'autorité compétente de votre domicile, auprès de l'exécutrice ou de l'exécuteur testamentaire ou d'une autre personne de confiance. Informez les membres de votre famille ou vos proches de l'endroit où il se trouve.

Solliciter le conseil

Les études de notaires et cabinets d'avocats vous proposent une assistance pour toutes vos questions relatives aux successions. Dans le cadre de succession en faveur de l'association Morija, nous travaillons avec différentes études et cabinets ; sans engagement de votre part, n'hésitez pas si besoin à nous demander leurs coordonnées. Bruna Langel, responsable Philanthropie, et Benjamin Gasse, Directeur général, se tiennent également à votre disposition à tout moment pour un entretien confidentiel.

Le testament est-il modifiable ?

Oui, vous pouvez à tout moment et aussi souvent que vous le désirez, effectuer des changements. Il est recommandé de réécrire un nouveau testament afin d'éviter toute incompréhension et de détruire les anciens, de sorte qu'aucune contradiction n'apparaisse entre les différentes versions.





10/2023 © Photos : Morija, Jérôme Prekel (p. 1, 2, 4, 6, 8) et AdobeStock.

NOUS SOMMES À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE EN TOUTE DISCRÉTION
À VOS ÉVENTUELLES QUESTIONS.



Route Industrielle 45 - Case postale 73
CH-1897 Le Bouveret
Téléphone: +41 (0)24 472 80 70
info@morija.org
www.morija.org

Votre contact : **Bruna Langel**
Responsable de la Philanthropie
Tél.: +41(0)79 449 47 40
bruna.langel@morija.org

